

*Les personnes et la planète
avant le profit!*



AGENDA DES SERVICES PUBLICS





Bruxelles • Mai 2025

Agenda des Services Publics

Address: Rue Joseph II, 40, Box 5 1000
Bruxelles Belgique

Tel : +32 225 010 80 • **Fax :** +32 225 010 99

E-mail: epsu@epsu.org • **Web:** www.epsu.org

Facebook • **Twitter** • **Instagram:** @epsunions

Bluesky: @epsu.bsky.social

Cette traduction est générée par la traduction automatique.

*Les personnes et la planète
avant le profit!*

AGENDA DES SERVICES PUBLICS

Ce manifeste est le programme politique des syndicats européens des services publics.

Parce que les gens ont besoin de services publics de qualité.

Ils sont le fondement de nos sociétés, au service de chaque être humain, de sa naissance à son départ. Ils garantissent l'égalité de traitement, préviennent la discrimination, permettent de jouir des droits humains et s'attaquent aux inégalités en matière de richesse, de pouvoir et de connaissances. **Ils ne laissent personne de côté** - qu'il s'agisse des personnes vulnérables, des malades, des pauvres ou des mourants, ou de chacun d'entre nous, dans les bons comme dans les mauvais moments. Et ce sont les dizaines de millions de travailleurs européens des secteurs de la santé, des administrations et agences publiques, de l'éducation, des soins, des municipalités et des régions, dans les services publics anciens et nouveaux, qui les fournissent.

Le pilier européen des droits sociaux définit les priorités de l'UE pour renforcer la protection et l'inclusion sociales. Au chapitre III, il met l'accent sur le droit d'accès à des services publics de qualité et abordables, et souligne le rôle des travailleurs qui les fournissent. **La Commission européenne doit adopter un plan d'action concret pour concrétiser ce droit.**

Les cinq dernières années ont montré à quel point l'Europe dépend des services publics, lorsqu'il s'agit de faire face à des pandémies, des catastrophes climatiques ou des cyber menaces. Ces défis ne feront que croître. La résilience, la compétitivité et la durabilité ne sont pas possibles sans des services publics solides, car ils constituent l'infrastructure qui permet aux entreprises de fonctionner, aux citoyens d'exercer leurs droits et à la société d'évoluer. Si la préparation est une priorité européenne, les services publics doivent en être le fondement.

L'Europe a besoin de services publics de qualité. Elle a besoin d'un agenda des services publics pour s'assurer que l'UE est proche des besoins et des souhaits des citoyens européens.

Tous les plans, stratégies et politiques européens doivent :

- Reconnaître le rôle clé des administrations publiques et des organismes de réglementation, y compris dans leur mise en œuvre.
- Veiller à ce que les services publics soient en place pour accompagner et soutenir les objectifs politiques.
- Garantir un investissement et un financement publics adéquats, au lieu de laisser des domaines clés aux forces du marché ou aux acteurs privés.
- Examiner le rôle des entreprises publiques (européennes) dans la réalisation des priorités communes.
- Être assortis de conditions sociales, environnementales et fiscales.
- Être évalué par rapport au protocole sur les services d'intérêt général.



L'INVESTISSEMENT, PAS L'AUSTÉRITÉ

Des services publics de qualité ne peuvent être garantis qu'avec des investissements et des financements adéquats. L'Europe doit :

- Mettre fin immédiatement aux politiques d'austérité et de déréglementation. Suspendre le pacte de stabilité et de croissance.
- Élaborer un plan concret pour financer le déficit annuel d'investissement social de l'UE, qui s'élève à 210 milliards d'euros, ainsi que les déficits de financement spécifiques dans des secteurs tels que la santé et les soins.
- Augmenter le financement du personnel pour répondre aux besoins actuels et la préparer aux crises futures.
- Veiller à ce que les instruments d'investissement nationaux et de l'UE (tels que la Banque européenne d'investissement) donnent la priorité aux services publics et empêcher l'utilisation de ces instruments à des fins de défense.





PAS DE NOUVELLE PRIVATISATION OU COMMERCIALISATION DES SERVICES PUBLICS

Les services publics fonctionnent mieux lorsqu'ils ne sont pas commercialisés, qu'ils ne sont pas gérés dans un but lucratif et qu'ils restent la propriété et la gestion de l'État. La prestation privée de services publics compromet l'accès aux services, leur qualité, et détériore l'emploi, les salaires et les conditions de travail. L'Europe doit :

- Garantir des exemptions légales pour les services publics en ce qui concerne la privatisation face aux lois du marché unique
- Réintégrer les services publics essentiels - soutenir la remunicipalisation et renforcer le contrôle public et les réglementations sur le secteur privé.
- Développer des infrastructures numériques publiques, telles que les clouds publics.



DES EMPLOIS DE QUALITÉ, DES SERVICES PUBLICS DE QUALITÉ

Ce sont les travailleurs qui rendent les services publics possibles, chaque jour et pour tous. Il ne peut y avoir d'économie européenne compétitive et durable sans les services publics et les travailleurs qui les rendent possibles. Des emplois de qualité et des conditions de travail équitables sont essentiels pour des services publics forts. L'Europe doit :

- Garantir des salaires et des conditions de travail équitables.
- Promouvoir la négociation collective et le dialogue social.
- Mettre en œuvre la directive européenne sur le salaire minimum pour tous les travailleurs.
- Élaborer des plans pour améliorer la couverture des négociations collectives, y compris pour les travailleurs des services publics, et maintenir une attitude vigilante de la part des institutions de l'UE pour y parvenir.
- Mettre fin aux exemptions à la législation européenne pour les travailleurs des services publics.
- Garantir des niveaux de personnel sûrs.
- Aborder les risques psychosociaux par le biais de la législation.
- Mettre fin à l'externalisation et à la sous-traitance dans les services publics.
- Garantir les droits syndicaux pour tous les travailleurs du service public, y compris le droit de grève, conformément aux conventions de l'OIT et à la Convention européenne des droits de l'homme.
- Assurer un salaire égal pour un travail de valeur égale.



LES SERVICES PUBLICS POUR UNE TRANSITION VERTE, NUMÉRIQUE ET SOCIALEMENT JUSTE

Les transitions verte et numérique de l'Europe doivent être équitables. Les travailleurs des services publics sont au cœur de ces changements, mais ils ont besoin d'outils, de financements et de protections. L'Europe doit :

- Investir dans des systèmes énergétiques publics et durables.
- Donner la priorité aux infrastructures numériques publiques dans le cadre des stratégies numériques et d'IA.
- Protéger les travailleurs dans les industries en transition.
- Veiller à ce que les politiques de l'UE s'alignent sur les principes de l'initiative «Au-delà de la croissance», en privilégiant le bien-être plutôt que le profit.
- Empêcher les suppressions d'emplois dans les services publics induites par l'IA, réaliser des évaluations d'impact approfondies des politiques de la Commission.
- Garantir la transparence algorithmique dans les services publics pilotés par l'IA.
- Réglementer l'utilisation de l'IA au travail conformément à l'accord des partenaires sociaux des gouvernements centraux de l'UE sur la numérisation.



JUSTICE FISCALE : FINANCER LES SERVICES PUBLICS, LUTTER CONTRE LES INÉGALITÉS

Pour financer les services publics, lutter contre les inégalités et assurer la transition écologique, l'Europe a besoin d'un système fiscal plus équitable. Les particuliers et les entreprises les plus riches doivent payer leur part. L'Europe doit :

- Mettre en œuvre une fiscalité progressive et des stratégies de lutte contre la pauvreté afin de garantir une redistribution équitable des richesses.
- Introduire des impôts sur la fortune et sur les bénéfices des sociétés.
- Mettre en place un taux minimum d'imposition des sociétés dans l'UE et des rapports publics pays par pays.
- Appliquer des sanctions sévères en cas d'évasion fiscale et veiller à ce que les entreprises qui violent les lois fiscales soient exclues des contrats et des financements publics.



DÉFENDRE LA DÉMOCRATIE, DÉFENDRE LES SERVICES PUBLICS

Les services publics sont pour tous - des services publics transparents et accessibles sont un pilier essentiel de la démocratie. Ils doivent être protégés de la mainmise des entreprises, des attaques de l'extrême droite et de la désinformation. L'Europe doit :

- Résister aux attaques de l'extrême droite, des entreprises et d'autres entités qui cherchent à démanteler les services publics.
- Renforcer diffusion publique d'informations en tant que pilier essentiel de l'information indépendante et démocratique.
- Limiter les lobbies d'entreprises au service de quelques-uns au détriment de l'intérêt public.
- Mettre fin à la mainmise des entreprises sur les processus décisionnels de l'UE et des gouvernements.
- Renforcer la protection des lanceurs d'alertes et des syndicalistes.



RENDRE LES SERVICES PUBLICS À NOUVEAU PUBLICS !

Il s'agit d'un appel à l'action.

Il n'y a pas de préparation possible si les services publics sont affaiblis : hôpitaux en panne, maisons de retraite en sous-effectif, services d'urgence vidés de leur substance, écoles négligées ou trains retardés. Qu'il s'agisse d'urgences climatiques ou de la crise du coût de la vie, les citoyens ont besoin de services publics solides sur lesquels ils peuvent compter - des services correctement financés, dotés d'un personnel complet et protégés contre les réductions dictées par le marché.

Ce programme est clair : investir dans les personnes, respecter les droits des travailleurs et reconstruire les services publics en tant qu'épine dorsale d'une société juste, égalitaire et résiliente.

Plus d'excuses. Il est temps d'agir.

A propos de la FSESP

La FSESP représente plus de 8 millions de travailleurs issus de 270 syndicats de l'UE et de la région Europe élargie, qui sont actifs dans les domaines suivants :

- Santé et services sociaux, y compris les soins médicaux, la garde d'enfants, les soins aux personnes âgées et les soins à domicile ;
- Administrations locales et régionales, y compris les bibliothèques, la culture et la lutte contre les incendies;
- L'administration nationale et européenne, y compris la fiscalité, les prisons, les agences telles que les inspections du travail, la protection de l'environnement, la sécurité alimentaire et la sécurité des patients ;
- Services publics et services environnementaux, y compris l'eau et l'assainissement, l'énergie (énergies renouvelables, nucléaire, distribution et transmission), les services de gestion des déchets (collecte/tri, recyclage et réparation).
- Lieux de travail du secteur public, de l'économie sociale sans but lucratif et du secteur privé, y compris les multinationales ;



EPSUnions



EPSUnions



EPSUnions



EPSU.bsky